

Webinaire plateforme d'essais et de prêts des aides techniques -Versant professionnel-

Hyppomène GRANDISSON, Directeur des services AGSPH

Le 4 mai 2020

Visioconférence

Dispositif expérimental

- L'Association Guadeloupéenne de Soutien aux Personnes Handicapées s'est orientée, dès 2006, vers l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap moteur et visuel.
- Dans le cadre de la gestion d'un de nos services, le CRICAT, elle a signé en 2008, sa première convention avec l'AGEFIPH et un peu plus tard, en 2015 avec le FIPHFP, pour mettre en place un dispositif expérimental d'aides techniques de compensation du handicap pour la formation, l'insertion et le maintien dans l'emploi des PSH.

Le CRICAT

- Le CRICAT accompagne sur les besoins de compensation du handicap des personnes, tout handicap confondu et sans limite d'âge. Les personnes atteintes d'un handicap psychique ne sont pas concernées.
- Il informe, conseille, évalue, forme et oriente les personnes vers les acteurs du secteur médico-social, les prestataires, les revendeurs agréés de matériels pour les demandes qui nécessitent un accompagnement à court et moyen terme.
- Il fournit des informations, des documentations sur les aides techniques par le biais de son centre de documentation et rend accessible le cadre bâti quelque soit le handicap.

Missions

- Il conseille dans le choix du matériel, d'aides techniques, permet la démonstration et l'essai du matériel, à domicile, à l'école, sur le lieu de travail ou à la consultation d'essai du CHU de la Guadeloupe. Pour cette consultation, elle se fait une fois par mois avec le MPR et les ergothérapeutes pour valider la conduite d'un FRE auprès des PSH.
- Il évalue les besoins de compensation et fait des préconisations adaptées et au juste coût pour les partenaires
- Il forme sur les compensations des incapacités et sur l'adaptation de la société au vieillissement, par son centre de formation, CRICAT-FORMATION.
- Le Centre de Ressources Régional d'Informations et de Conseils sur les Aides Techniques (CRICAT) couvre la zone géographique de la Guadeloupe et ses dépendances

Partenariat

- Notre partenariat avec le FIPHFP s'inscrit dans la continuité des actions d'Handipacte Guadeloupe et tente d'impulser une politique d'insertion professionnelle et de maintien de l'emploi plus adaptée des personnes en situation de handicap. Aussi, le financement de notre plateforme comporte aujourd'hui des financements privés (AGEFIPH, CGSS, AFM-TELETHON, ARSLA) et publics (FIPHFP et CF). J'invite ainsi les participants à ce webinaire à nous faire confiance et à nous soumettre l'ensemble de vos demandes autour de l'insertion, du maintien et de la formation des PSH .
- Maintenant, je laisse la parole à la Directrice Territoriale Handicap Antilles Guyane et plus tard l'ergothérapeute poursuivra sur l'ensemble des prestations dispensées à la plateforme.
- Je vous remercie de votre attention